

VACANCE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	
RESPONSABLE DU POLE ANIMATION TERRITORIALE ET PARCOURS DE SANTE (Pôle territorial EST)	
Date de prise de fonction souhaitée	01 septembre 2017
REPERTOIRE MINISTERIEL DES EMPLOIS-TYPE / R.I.M.E. / REPERTOIRE UCANSS	
Répertoire ministériel - Famille professionnelle :	SANTE
Répertoire ministériel - Code et libellé emploi :	SAN-10-A / SAN-20-A
Correspondance RIME (domaine fonctionnel et emploi) :	
Correspondance UCANSS (famille professionnelle et métier) :	
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	
<p>Agence Régionale de Santé de la Nouvelle-Aquitaine Espace Rodesse 103 bis rue Belleville CS91704 BORDEAUX CEDEX</p> <p>Direction : DIRECTION DES TERRITOIRES - DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE</p> <p>Pôle : POLE TERRITORIAL EST</p> <p><u>Localisation géographique du poste</u> : BORDEAUX</p>	
PROFIL DU POSTE	
<p><u>Personnel sous statut de la fonction publique</u> :</p> <p>Catégorie : <input type="checkbox"/> Encadrement supérieur <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C</p> <p>Corps et grade : Inspecteur Principal de l'action sanitaire et sociale (IPASS) ou Inspecteur Hors Classe de l'action sanitaire et sociale (IHC)</p> <p><u>Personnel sous statut convention collective</u> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Agent de direction <input type="checkbox"/> Médecin conseil <input checked="" type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé</p> <p>Niveau (à préciser le cas échéant) : 8</p> <p><u>Encadrement</u> : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie ou niveau) : 5</p> <p><u>Effectif du service</u> (répartition par catégorie ou niveau) : 3 inspecteurs, 1 gestionnaire de dossier, 1 assistante</p>	

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / DEPARTEMENT

Présentation générale :

La délégation territoriale de la Gironde est en charge de la mise en œuvre de la politique de l'ARS sur ses différents volets. Elle est composée :

- du Pôle santé publique et environnementale (PSPE),
- des Pôles animation territoriale et parcours de santé (PTPS) – Est, Ouest et Sud,
- du Pôle Médical (PM),
- du Pôle Service public de proximité (PSPP).

Activités principales de la Direction :

Le pôle animation territoriale et parcours est en charge de la mise en œuvre sur le territoire de la politique de l'Agence Régionale de Santé sur ses différents volets : prévention, promotion de la santé, médico-social et offre de soins de premier recours et hospitalière.

Mise en œuvre de parcours de santé coordonnés sur le territoire de référence,
Pilotage et accompagnement individualisé des établissements du territoire,
Inspection, contrôle et évaluation des établissements et services du territoire.

DESCRIPTION DES MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Environnement :

Le Pôle Territorial Est constitue l'un des trois pôles territoriaux et parcours de la DD 33.

Il se compose des territoires de proximité du Blayais, du Libournais et de la Métropole (Rive Droite) de Bordeaux.

Le responsable de pôle est membre de l'équipe de direction de la Délégation Départementale. Il est, par ailleurs, référent départemental de la thématique 'handicap'

Objectifs du poste :

- Mise en œuvre du PRS dans les territoires de proximité, en veillant à une harmonisation et à une articulation des actions entre les trois pôles territoriaux, en lien avec le « pôle santé publique et environnementale » qui inclut la mission prévention promotion de la santé.
- Suivi des établissements sanitaires et médico-sociaux, de l'offre de soins de premier recours, des projets de prévention et de promotion de la santé.
- Pilotage des CLS et des projets de santé de territoire.
- Suivi des Appels à projets et des actions innovantes du territoire.
- Pilotage des actions de démocratie locale en santé, des actions et politiques transversales interinstitutionnelles à l'échelle du département.
- Participation au traitement des plaintes et aux inspections avec les inspecteurs.

Activités principales :

1. **Management de l'équipe territoriale** selon une double approche :

- Favoriser une logique de transversalité, de territoire, de parcours pour la personne.
- Développer et maintenir les référents thématiques dans les 3 équipes, selon une approche « métier » .
- sur les trois champs professionnels : hospitalier – ambulatoire – médico-social.

2. Pilotage des actions transversales et partenariales à l'échelle du territoire de santé :

- Organisation et suivi des travaux des instances de démocratie locale en santé : comités territoriaux de santé et sous commissions, comités d'acteurs en santé du département, liens avec la CRSA, CODAMUPSTS, contrats locaux de santé, comités de pilotage départementaux, etc...
- Planification et suivi des travaux du pôle pour l'élaboration des instruments de planification régionaux et départementaux (PRS, schémas départementaux).
- Analyse et supervision des travaux pour garantir une équité territoriale dans l'ensemble des champs couverts : diagnostics territoriaux, mobilisation des acteurs, pilotage des projets, participation aux comités de pilotage des CLS, appels à projets, contractualisation, évaluations.

3. Inspection-contrôle :

- Pilotage et participation à des inspections.

Délégation et/ou suppléances :

- Participation au comité de direction de la délégation départementale.
- Représentation extérieure de la délégation départementale.
- Participation à la définition des orientations de l'ARS en matière d'offre de services en santé pour la population.

Activités annexes :

- Participation au COD et à la gestion des événements exceptionnels relevant en particulier du champ de compétences du pôle.
- Participation au dispositif d'astreinte régionale.
- Participation aux conseils de surveillance ou d'administration des établissements publics de santé et médico-sociaux.
- Encadrement des stagiaires.

Partenaires institutionnels :

Conseil Départemental, MDPH, Services de l'Etat, Assurance maladie, établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, associations, professionnels de santé.

Spécificités du poste / Contraintes :

Capacité d'encadrement et d'animation, disponibilité et aptitudes aux relations d'équipe.

Participation aux instances de démocratie sanitaire.

Temps plein, disponibilité, déplacements, connaissance approfondie des domaines d'intervention de l'ARS.

Rattachement hiérarchique :

Le Directeur de la DD et son Adjoint(e).

COMPETENCES REQUISES

Connaissances (E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Connaissance approfondie de la législation relative au domaine de la santé et du médico-social	X			
Connaissance des partenaires et des acteurs locaux	X			
Savoir-faire (E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Capacité d'analyse et de synthèse	X			
Capacité d'animation et de motivation d'équipes pluridisciplinaires	X			
Aptitude à la communication et à la négociation	X			
Compétence en gestion de projet complexe		X		
Capacité à développer un réseau relationnel autour des acteurs locaux	X			
Posture d'autorité en interne et en externe		X		

Savoir-être (indiquer le degré de savoir-être structurant attendu par « * », « ** » ou « *** »)	*, ** ou ***
Travail en équipe	
Rigueur et disponibilité	
Sens de la communication et du dialogue	
Résistance au stress	
Capacités managériales	

Cotation des Savoirs et Savoir-faire

Expertise - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

Maîtrise - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

Application - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

Notion - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle ou
 expérience professionnelle souhaitée dans le domaine

CANDIDATURE

Contact	<p>M. Olivier SERRE Directeur de la Délégation Départementale de la Gironde</p> <p>Mme Catherine LE MERCIER Directrice-Adjointe de la Délégation Départementale de la Gironde</p> <p>Téléphone : 05.57.01.45.01 Ou ARS-DD33-DIRECTION@ars.sante.fr</p>
Modalités	<p>CV + lettre de motivation à envoyer à : ARS-NA-RECRUT@ars.sante.fr</p> <p>ATTENTION : Pour les fonctionnaires, merci d'envoyer avec votre candidature <u>l'annexe 5 jointe</u> (formulaire de demande de mutation du Ministère) validée par votre hiérarchie (tout dossier incomplet ne sera pas examiné).</p>
Date limite de dépôt	10 Mars 2017